



Lettre aux fidèles du diocèse de Grenoble-Vienne

Grenoble, le 11 mai 2022

Chers frères et sœurs,

Le diocèse nomme, au sein de la paroisse Notre-Dame de l'Espérance, le père Patrick Faure¹ chapelain de la collégiale Saint-André de Grenoble ; en charge de l'apostolat auprès des fidèles attachés au missel de 1962, il devient leur pasteur à partir du 1^{er} septembre 2022. Il assurera notamment les messes du dimanche et de semaine.

Il est pour cela déchargé de sa mission de recteur de la cathédrale Notre-Dame de Grenoble à la fin du mois d'août.

Le diocèse exprime ses remerciements aux abbés Desjars et Lacroix pour le travail accompli. Ils quitteront le diocèse à la fin de l'année pastorale (fin août) comme convenu avec le supérieur du district de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre.

Les fidèles de Notre-Dame de l'Isle (située à Vienne) sont invités à poursuivre leur vie ecclésiale dans une paroisse de leur choix.

Le diocèse continuera d'accompagner tous les fidèles et leur nouveau pasteur. Il les encourage au respect des personnes et des décisions du pape et des évêques dans la confiance et la paix.

Le collège des consultants

Père Emmanuel ALBUQUERQUE E SILVA

Père Emmanuel de BUTLER

Père Bertrand CARDINNE

Père Bertrand de COURVILLE

Père Emmanuel DECAUX

Père Philippe REY

Père David RIBOLLET

Père Loïc LAGADEC

Administrateur diocésain

¹ Le Père Patrick Faure a notamment été curé de la paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile du diocèse de Paris.